

## Le nouveau programme

# Erasmus+

**2014 - 2020**

Le 29 septembre a été officiellement lancé en France le nouveau programme européen de mobilité **Erasmus+** en présence notamment des ministres de l'Education, de l'Emploi, de l'Enseignement supérieur et de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Une présence renforcée justifiée par la nouvelle orientation du programme : en regroupant les dispositifs Erasmus, Comenius (qui concerne les collégiens et lycéens), Leonardo da Vinci (pour les apprentis), Grundtvig (adultes en reprise d'études) et cinq programmes de coopération internationale, il ne sera plus seulement réservé aux étudiants et enseignants, mais également aux élèves du primaire et du secondaire, aux stagiaires, aux apprentis et aux adultes en formation. 500.000 français pourraient pouvoir en bénéficier d'ici 2020 pour "étudier, se former, acquérir une expérience professionnelle ou travailler en tant que bénévoles à l'étranger".

L'ouverture du programme à un plus large public vise à impulser "un nouveau partenariat entre tous les acteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse", mais également "un nouveau partenariat entre l'éducation et le monde du travail". Un des objectifs affichés est de **lutter contre le chômage des jeunes et de cibler les publics les plus en difficultés** : notamment les jeunes issus de milieux défavorisés. Une récente étude de la Commission Européenne ([étude d'impact Erasmus, septembre 2014](#) [1]) a en effet montré que les étudiants mobiles avaient deux fois moins de risque d'être confronté au chômage de longue durée que les étudiants n'ayant pas étudié à l'étranger.

Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, s'est engagé à ce que les **1300 futurs contrats de ville possèdent une dimension européenne**, et souhaite qu'un "référént institutionnel" soit nommé pour qu'"aucun jeune en situation financière difficile ne soit écarté d'un dispositif aussi vertueux". Ce nouveau programme représente de vraies opportunités de mobilité en Europe pour les jeunes en difficultés d'insertion et/ou décrochant du système scolaire, notamment du fait que certains dispositifs (encore peu connus) sont accessibles sans aucune condition de diplôme ou de cursus universitaire.

### Source :

- [Le nouveau programme de mobilité Erasmus + s'adresse aussi aux jeunes moins favorisés](#) [2].  
Localtis.info, 30 septembre 2014.

**En savoir plus sur le site consacré au [Programme Erasmus+](#) [3]**

Type d'actualités: [Information générale](#) [4]

Dates: Mercredi 29 octobre 2014 - 01:00

Thématiques: [Education](#) [5]

[Emploi, Insertion, Formation](#) [6]

[Politiques européennes](#) [7]

[Jeunesse, Famille, Parentalité](#) [8]

[Politique de la ville - DSU](#) [9]

Publié le 29 octobre 2014

**URL de la source (modifié le 30/10/2014 - 09:55):** <https://www.irev.fr/actualites-0/erasmus-aussi-pour-les-jeunes-defavorises>

### Liens

[1] [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-14-1025\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-1025_fr.htm)

[2] <http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250267787246&cid=1250267787242>

[3] [http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/discover/guide/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/discover/guide/index_fr.htm)

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3682>

[7] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3683>

[8] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3686>

[9] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>